



École élémentaire publique
ANTOINE DE SAINT EXUPERY
Impasse des écoles
34670 SAINT-BRES
04-67-70-13-80

CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Mardi 18 novembre 2025 - 17h30

COMPTE-RENDU

Conseil d'Ecole N°1		
------------------------	--	--

Date	18 /11 /2025	Durée	2h30
Noms des participants	Mme FOURNIER directrice – Enseignantes : Mmes Bresson, Vitou, Jumelin , Crayssac , Rouvière, Boumad, Berger, Blanc , Rossi Monsieur Laurent Jaoul : Maire de Saint Brès Mme Schwartz première adjointe au maire. Mme Sauveterre : adjointe aux affaires scolaires Monsieur Brémond : directeur général des services Mme Margaillan : directrice du centre de loisirs Mme Soler : agent administratif liaison mairie- école Parents élus : Tour de table de présentation Voici la liste des parents délégués présents et absents au conseil de ce jour: Faille Nadège Malafosse Emilie Cucumel Julien Rouillard Anne		

	Malavieille Audrey Bernabé Anne Raymial Hélène Candela Marine Talayero Audrey Flambard Angélique Pasquier Virginie Auzolat Arnaud Beauchaud Elisabeth Ferrere Melle Stéphanie ABSENTS : Mme Malaveille Audrey Mme Pasquier Virginie Mme Talayero
--	--

Ordre du jour

.

1 ▶ Installation du conseil d'école :

Vote du procès-verbal du conseil d'école du mois de juin

2 ▶ Elections des parents d'élèves :

Informations générales

3 ▶ Présentation des APC

4 ▶ Retours sur les évaluations nationales

5 ▶ Règlement intérieur : présentation et vote

6 ▶ Projets pour l'année ▶ Coopérative scolaire

7 ▶ Sécurité

8 ▶ Prise en charge des EBEP élèves à besoins particuliers (RASED)

9 ▶ Présentation du programme PHARE et du programme EVAR

10 ▶ Travaux et aménagement de l'école :

Questions enseignants, questions des parents.

1 ▶ Installation du conseil d'école vote du procès-verbal du conseil d'école du mois de juin

Prise de paroles de Madame la Directrice :

« Chers membres du conseil

Au nom de l'école Antoine de Saint Exupéry je suis ravie de vous souhaiter la bienvenue et de vous féliciter pour votre engagement en tant que représentants des parents d'élèves, pour le mandat 2025.2026.

Votre engagement est une marque de confiance essentielle dans le partenariat qui unit l'école et les familles au service de la réussite des élèves.

Votre rôle au sein de l'école est primordial. Il s'inscrit directement dans notre objectif commun : assurer les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement pour chaque élève.

En tant que représentants, vous contribuez à :

- Faciliter la communication entre l'école et l'ensemble des parents.
- Participer aux réflexions sur l'organisation pédagogique et la vie quotidienne (sécurité, hygiène, activités).
- Apporter votre point de vue pour enrichir les projets d'école. »

Tour de table de présentation.

Prise de paroles de M le Maire :

« Madame la Directrice, à mon tour, je voudrais féliciter les parents délégués nouvellement élus.

Je souhaite néanmoins rappeler un principe fondamental du rôle des représentants des parents d'élèves. Vous l'avez dit, mais je souhaite y revenir parce que j'ai été saisi par un certain nombre de parents d'élèves : je veux parler du principe de neutralité.

Récemment, une représentante présente ce soir a diffusé sur les réseaux sociaux un message à caractère politique dans le cadre de la campagne des élections municipales de Saint-Brès.

Je cite ses propos :

« Je suis déléguée des parents d'élèves depuis 8 ans. Je me bats pour défendre les intérêts des parents, des enfants, des familles et des enseignants, mais je constate malheureusement un manque d'écoute et de dialogue de la municipalité actuelle. Donc

il faut que ça change ! J'ai envie d'un village où nos enfants et nos familles sont entendus et que chacun puisse trouver sa place. »

Fin de citation.

Madame la Directrice, ces propos mêlent son rôle de parent délégué et sa position de candidate aux élections municipales.

La confusion est totale pour les familles et compromet la confiance que chacun doit pouvoir avoir envers les représentants des parents. Le problème est amplifié par le fait que cette vidéo a été filmée devant les grilles du groupe scolaire, ce qui rend la situation encore plus problématique.

Je précise également que, parmi les délégués présents autour de cette table, certains m'ont fait part de leur désaccord avec cette communication politique, qui place les représentants dans une position très inconfortable vis-à-vis de la municipalité et des enseignants.

Je le dis avec la plus grande fermeté : le mandat de représentant des parents d'élèves ne peut pas servir de support à une campagne politique dans le cadre des élections municipales.

Ce n'est pas une question d'opinion personnelle (tout le monde ici, autour de cette table, a le droit de se présenter, tout le monde a le droit d'être contre la municipalité et de critiquer le maire), mais c'est une question d'éthique et de respect des fonctions. Nous avons été saisis de cette affaire par plusieurs parents d'élèves qui m'ont demandé de faire part de cette situation ce soir.

Je souhaite que cette information soit portée à la connaissance du Dasen, afin que la situation soit examinée.

Je vous remercie de votre attention. »

Madame Fournier souhaite rappeler toute la confiance de l'équipe portée à l'ensemble des membres du conseil.

L'école est un lieu d'apprentissage et de savoirs où les enfants doivent évoluer dans un environnement propice aux savoirs et aux apprentissages.

Les rôles des enseignants, des parents d'élèves et des élus sont de s'assurer que les enfants puissent évoluer, grandir et apprendre dans les meilleures conditions.

Chacun d'entre nous, acteurs au sein de l'école, peut s'engager, et c'est déjà le cas, à mettre tout en œuvre pour préserver un environnement sain et serein. Toute polémique au vu du contexte électoral ne trouvera pas sa place dans l'enceinte de l'école.

Il était important aujourd'hui de rappeler pourquoi nous sommes ici afin que nous puissions continuer à travailler ensemble dans un climat apaisé de confiance.

► 7- Sécurité :

Présentation du Projet Particulier de Mise en Sûreté de l'école (PPMS) et des exercices.

PPMS ont été remodelés pour trame départementale. La même organisation est conservée.

Incendie / Risque naturel ou industriel / Attentat- Intrusion

2 exercices incendie, 2 exercices PPMS (dont un attentat) le tout programmé en début d'année.

Mardi 30/09 à 9H00 : exercice de sécurité incendie déclenchement conjoint

Lundi 13/10 à 11h10 : exercice menace majeure (confinement)

Mardi 04/ 11 à 11h10 : exercice risque majeur « inondations »

▪ PPMS incendie : problème de sonorisation : les alarmes/ messages ne s'entendent pas à l'intérieur des classes.

▪ PPMS inondation → pas de problématiques rencontrées

▪ PPMS / intrusion : le système dysfonctionne le message ne s'enclenche pas. L'absence d'un signal d'alerte spécifique, audible et distinct (de l'alarme incendie) conduit à la confusion, au retard de la mise à l'abri, ou à une posture inadaptée (évacuer au lieu de se cacher). Le travail réalisé avec les élèves est mis à mal.

Monsieur Brémond : le système a été réparé dès que le dysfonctionnement a été signalé.

10 ► Travaux et aménagement de l'école : Questions enseignants, questions des parents.

Aménagements et Sécurité Quotidienne

- Quelles solutions peuvent être apportées au manque d'ombre ? quels délais ?

Réponse de Monsieur le Maire : la solution existante (La climatisation) dans les bâtiments intérieurs est un atout majeur durant les canicules. Cela a permis un espace refuge (pièces "fraîches") pour les élèves et le personnel, permettant de faire des pauses régulières et de continuer les activités éducatives même lorsque la chaleur extérieure a été extrême comme cela a été le cas l'an passé.

- A moyen terme, un voilage (solution provisoire) permettra de gagner du temps de manière fonctionnelle en attendant la réalisation d'un préau bien que le budget soit tout de même conséquent. Mise en œuvre avant la fin de l'année scolaire.

Une Solution Durable et Prioritaire est envisagé pour la rentrée 2026 (Le Préau)

Le préau est, identifié comme la priorité budgétaire et la solution pérenne.

Une structure permanente, permettra un ombrage maximal et permanent, avec une meilleure ventilation que les toiles.

- Espace d'activité extérieur utilisable par tous les temps (récréations, cours de sport, événements scolaires).
- Augmentation de la valeur et de l'attractivité des infrastructures scolaires.

Ce préau sera budgétisé et fléché de manière prioritaire mais les engagements sont également soumis au fait que le vote du budget primitif en année d'élection est contraint et intervient souvent après l'élection ce qui retarde les décisions d'investissement.

Madame Rossi enseignante, se fait la voix de l'équipe, une inquiétude est présente quant au muret du fond de cour (apique très important à l'arrière et les élèves se penchent voire prennent appui sur le mur) de grosses frayeurs sont fréquemment relevées, temps périscolaire, école et association rebonds. Pourrait-il être envisagée, réfléchie une solution pour anticiper une chute ?

Une solution permettant de limiter l'accès à la rambarde serait d'installer du plexiglass ou matériaux approchants. La faisabilité sera étudiée.

- Le système de vidéophone est toujours non fonctionnel, obligeant les enseignants à laisser seuls les élèves pour aller ouvrir aux intervenants.

Quelle solution peut être envisagé ?

Monsieur Brémond ne peut donner de réponses car le système devrait être fonctionnel et les professionnels ne trouvent pas à ce jour pas le moyen de remédier au dysfonctionnement.

- Les demandes de raboter les marches de l'amphithéâtre et les rebords des bacs (jugés très saillants et dangereux) ont été honorées, cependant l'affaissement du côté des marches est toujours présent ? Est-il prévu un portillon ? un remblayage ?
- Monsieur le Maire : le portillon est aux services techniques et sera installé début d'année 2026. Le remblayage et le jardin demandera l'avis des professionnels.
- Problème des clés, les salles partagées ne peuvent être utilisées avec fluidité. La bibliothèque qui a été rangée nettoyée et dont les ouvrages ont été répertoriés ne peut être utilisée. L'atelier en maternelle dédié aux élémentaire également, les salles communes pour les intervenants idem. Madame Fournier souhaite remercier les parents qui ont donné de leur temps pour la bibliothèque.

Un pass avec un badge avait été envisagé ? Est-il toujours d'actualité ? des clés supplémentaires seront fournies afin que les enseignantes puissent accéder aux salles dédiées le système de pass est toujours à l'étude.

Qualité de l'air

Madame Vitou, s'interroge sur le système de ventilation choisi pour les classes en élémentaire. Nous savons qu'il n'existe pas de loi ou de décret qui impose de manière absolue l'installation d'une VMC dans toutes les salles de classe, qu'elles soient dans des bâtiments neufs ou anciens. Cependant les horloges donnant le taux de CO₂ sont dans le rouge très vite et sont anxiogènes et posent questions sur la qualité de l'air.

- Cette interrogation vient de la Difficulté d'assurer la QAI sans VMC : Dans les classes très occupées et notamment par temps froid, l'aération par simple ouverture de fenêtre est souvent insuffisante pour maintenir le taux de CO₂ sous le seuil de référence) sans causer de déperdition de chaleur et d'inconfort (les élèves ont froid).

Monsieur le Maire : le choix n'est pas connu cependant on peut imaginer que ce soit une question budgétaire. La Ventilation naturelle est à privilégier par l'ouverture des fenêtres et des portes (aération régulière)

- PPMS
- Le premier exercice (incendie) s'est bien déroulé, mais le deuxième (attentat-intrusion) a révélé un dysfonctionnement total du système d'alarme PPMS (ni en élémentaire, ni en maternelle, ni à la cantine). Quel délai pour réparer le système ? Est-il envisagé une solution autre afin de pouvoir réaliser les exercices obligatoires dans le cadre du plan académique ?
- Réponse de Monsieur Brémond : le système a été réparé et le système est fonctionnel.
- Un exercice de l'ensemble du bâtiment serait intéressant pour observer les flux des élèves lors de l'évacuation (cantine par exemple)

Réponse de Monsieur Brémond : L'exercice peut en effet être prévu, il est organisé avec le centre de loisirs.

Budget et Investissements

- Le budget habituel est de 80 euros par enfant 45 euros de matériel scolaire(manuels, cahiers, crayons, logiciels etc.. et 35 euros de budget dit collectif : papier d'impression, matériel de vote, remplacement de livres jeux collectifs, pharmacie matériel de sport) la liste est bien sur non exhaustive, complété par un budget supplémentaire cette année de 500 euros par classe pour l'investissement du matériel inclusif et de langue vivante. (Casques, isoloir, matériel inclusif) L'équipe enseignante remercie la Mairie pour l'investissement permettant aux élèves et enseignants de

- L'école a disposé d'une enveloppe de 9000 euros pour le mobilier d'ateliers, l'équipement des classes. 2 classes ont un mobilier neuf.
- Madame Fournier souhaite remercier le service technique pour leur promptitude aux demandes de l'équipe.
- Le devis de 8 000 euros environ pour les traçages au sol et la cabane est en cours d'étude, mais le toboggan ne sera pas réinstallé (coût de réimplantation trop élevé). Peut-on espérer cette année les traçages au sol ?
- Réponse de Monsieur Brémont : *Le devis de traçage de jeux pour le plateau sportif a été signé. Les traçages interviendront au premier trimestre 2026. La cabane ne pourra être installée cette année scolaire.*

Problèmes Techniques Divers

- L'école souffre d'une absence totale de réseau mobile (effet cage de Faraday), rendant impossible l'appel aux secours depuis les classes (suggestion : installer 10 téléphones fixes ? ou serait-il possible de raccorder les téléphones personnels des enseignants sur la box ?)
- Réponse de Monsieur Brémont : *L'installation de téléphone fixe dans les classes ne semblent pas impossible. Il faut étudier la question, Monsieur Brémont va se renseigner concernant un répéteur 5 G également.*
- La boîte aux lettres et le tableau d'affichage extérieur manquent toujours à l'appel.

Réponse de Madame Sauveterre : *Ceux-ci seront posés dès réception de la demande écrite.*

Équipement Numérique

- La maintenance du parc informatique est assurée par l'entreprise ABSYS une fois par mois. L'équipe apprécie ce service.
- Les deux classes de CM2 bénéficient désormais d'un roulement pour la programmation informatique grâce à l'achat d'un grand switch.
- Le problème d'une seule prise RJ45 par classe persiste. Ajout de fils potentiellement dangereux. Serait-il possible d'ajouter une prise ? de trouver un système pour éviter les fils dans les classes ?

Monsieur Brémont *se renseignera* des possibles.

- Les Écrans Numériques Interactifs (ENI) ont été validés. *Un sera installé dès réception de l'écran.*

Centre de loisirs cantine

- La qualité des repas est jugée insuffisante (gruyère à la place du laitage, manque de féculents/protéines) et le problème est généralisé à toutes les écoles servies par le SIVOM. Peut-on éventuellement faire remonter ces remarques auprès de l'entreprise ?

Réponse de Madame Schwartz : *La restauration scolaire est encadrée par des textes réglementaires très précis. Le choix n'est pas possible car cela augmenterait le coût.*

- *La priorité est donnée à la qualité nutritionnelle : Les menus doivent respecter des fréquences de présentation pour les différents groupes d'aliments et des grammages adaptés à l'âge des élèves. Tout cela est encadré par une nutritionniste. La mise en place d'une restauration faites sur place est impossible car cela demande du personnel et des instances de contrôle et des emplois qui ne pourraient être supportés par le budget communal.*

La Commission des Menus est une instance consultative essentielle pour la qualité et l'acceptabilité des repas.

- *La commission a pour Rôle d'évaluer et améliorer la qualité des repas, l'équilibre alimentaire, l'éducation au goût, et gérer les problématiques spécifiques (allergies, refus, gaspillage).*
- *Par conséquent un représentant est invité à participer à cette commission début 2026.*
- *Les élèves souhaitent avoir la possibilité de choisir un repas une fois par période et d'avoir systématiquement riz pâtes + légumes + viande/poisson.*

Réponse de Madame Margaillan : s'est saisie des demandes présentées au dernier conseil d'école, les élèves pourront choisir un menu, conçu réalisé par eux une fois par école de secteur. Cela sera également l'occasion de travailler sur l'équilibre alimentaire.

Fin du conseil 20h10